



Harcelement au travail cadre associatif

Par **cebou**, le **21/12/2008** à **18:12**

Que faire pour le cas suivant:
Je viens de rencontrer plusieurs jeunes étrangers qui travaillent pour Emaus dans le cadre d'un programme humanitaire international! L'une à été licenciée après avoir été harcelée depuis son arrivée (insultes, propos dégradant horaires de travaux supplémentaires forcée...) les autres se racontent aussi des faits de harcèlement moral et d'abus au travail! Leur référent de l'association qui gère ces jeunes est apparemment incompetent et ne fais rien! Ils ont peur des représailles s'ils se plaignent, jeunes et étrangers ils ignorent la législation et leurs droits, de plus leur maîtrise du français est imparfaite ce qui n'arrange rien! Je souhaite les aider car je trouve cette situation scandaleuse et chocante! Comment procéder
Merci de votre aide

Par **marie**, le **10/01/2009** à **18:31**

Le mieux est de prendre contact avec la ddtefp dont cette association dépend. Elle pourra agir de l'intérieur.

Par **marie**, le **10/01/2009** à **18:31**

Le mieux est de prendre contact avec la ddtefp dont cette association dépend. Elle pourra agir de l'intérieur.